



DECLARATION COMMUNE

Le Mardi 3 Mai 2016

Les 3 Organisations Syndicales CGT, CFDT et FO ont été obligées de quitter le CTE par refus de la Direction de reporter l'avis concernant la nouvelle organisation des Urgences de Pertuis et en particulier le manque de garanties des effectifs de personnels et de l'IOA.

Monsieur le Président a refusé notre proposition simple de suivre le même avis que le CHSCT de la veille et a tenté un passage en force dont le but était d'opposer le CTE au CHSCT.

Après une interruption de séance demandée par la Direction, le Président nous a proposé un vote en rajoutant « *si on s'aperçoit que cette organisation mise en place ne fonctionnait pas, on reverrait le sujet en septembre* ».

Devant cette proposition « nouvelle » qui n'est en fait qu'un passage en force, nous avons décidé de quitter le CTE, alors que nous avions ouvert une porte de sortie dans l'intérêt du site de Pertuis, des garanties de travail pour les personnels médicaux et non médicaux avec le souci qui est toujours le nôtre : la prise en charge des patients.

La Direction est défavorable à comprendre la réalité, car elle sait déjà que toute nouvelle réorganisation ou organisation se fera à marche forcée, par redéploiement des personnels et remise en cause de tous nos droits.